

PYROBELITE 7EG - EW 30

LUMIERE

Transmission	87
Réflexion	8

ENERGIE

Facteur solaire	71
Réflexion	7



PROPRIETES THERMIQUES (EN 673)

Coeff. Ug - W/(m ² .K)	5.4
-----------------------------------	-----

PROPRIETES LUMINEUSES (EN 410)

	EN 410
Transmission lumineuse - τ_v (%)	87
Réflexion lumineuse - ρ_v (%)	8
Réflexion lumineuse interne - ρ_{vi} (%)	8
Indice de rendu des couleurs - RD65 - Ra (%)	98

PROPRIETES ENERGETIQUES

	EN 410	ISO 9050
Facteur solaire - g (%)	71	71
Réflexion énergétique - ρ_e (%)	7	6
Transmission énergétique directe - τ_e (%)	65	63
Absorption énergétique totale - α_e (%)	28	31
Coefficient shading - SC	0.82	0.82
Transmission des UV - UV (%)	0	
Sélectivité	1.23	1.23

AUTRES PROPRIETES

Résistance au feu - EN 13501-2	EW 30
Réaction au feu - EN 13501-1	NPD
Résistance aux balles - EN 1063	NPD
Résistance aux effractions - EN 356	NPD
Résistance à l'impact d'un pendule - EN 12600	1B1
Isolation au bruit aérien direct (Rw (C;Ctr) - EN 12758) - dB	35 (-1; -2) ⁽¹⁾

EPAISSEUR ET POIDS

Épaisseur nominale (mm)	12
Poids (kg/m ²)	30.0

Les données sont calculées sur base des mesures spectrales qui sont conformes aux normes EN 410, ISO 9050 (1990) et WIS/WINDAT.

La valeur Ug (anciennement coefficient k) est calculée d'après la norme EN 673. La mesure de l'émissivité est conforme aux normes EN 673 (annexe A) et EN 12898.

Ce document n'est pas une évaluation du risque de casse du verre dû à un choc thermique. Pour le verre trempé: le risque de casse spontanée due au Nickel-Sulfide n'est pas couvert par AGC Glass Europe. Le Heat Soak Test sera réalisé sur demande.

Spécifications, données techniques et autres données sont basées sur les informations disponibles au moment de la préparation du document et sont sujets à des modifications sans avertissements préalables. AGC Glass Europe ne peut être tenu responsable pour toute différence entre les données introduites et les conditions sur site. Ce document est uniquement émis à titre d'information, et ne peut d'aucune façon impliquer une commande chez AGC Glass Europe.

Cfr également les conditions d'utilisation.

⁽¹⁾Ces indices d'affaiblissement acoustique ont été estimés (pas de test). Ces indices sont représentatifs de la performance en laboratoire d'un vitrage de 1,23 m par 1,48 m. Les performances in-situ peuvent différer en fonction des dimensions effectives du vitrage, des conditions de pose de l'environnement acoustique, etc. La précision des indices n'est pas supérieure à +/- 2dB.

© 2014 AGC Glass Europe

Nos recommandations :

- Les vitrages doivent être stockés à l'abri des rayons ultra-violet, de la pluie et de l'humidité, voir notre document «Instructions Stockage».
- Il convient de n'autoriser aucun contact des bords du vitrage avec de l'eau ou de l'humidité, la bande de protection sur le périmètre du verre ne doit pas être ôtée ou détériorée sous peine d'altérer les propriétés du matériau.
- Les vitrages doivent être protégés du rayonnement solaire et donc, dans le cas d'une pose en extérieur, il est impératif de respecter le sens de pose. Les vitrages isolants seront posés face résistante au feu vers l'intérieur.
- Un marquage indélébile est apposé sur les vitrages résistant au feu, par convention il est placé côté opposé au PVB et lisible impérativement à l'endroit et à l'intérieur du bâtiment.
- Aucun vitrage ne peut être installé dans un endroit où sa température est susceptible de dépasser les 50°C.